

## **Note d'actualité du mercredi 2 octobre 2019 sur l'accident industriel de Lubrizol à Rouen**

Dans la nuit du 25 au 26 septembre, un incendie s'est déclaré dans 2 bâtiments (A4 et A5) et un entrepôt de stockage de l'usine Lubrizol, site SEVESO seuil haut situé en plein coeur de la métropole de Rouen. Les sirènes d'alarme se sont déclenchées à 8h du matin. Un panache de fumée noire très impressionnant, de fortes odeurs d'hydrocarbure, et des retombées de suies et de produits huileux ont été remarqués rapidement dans de nombreuses communes. L'information a été communiquée de manière très insuffisante aux mairies et à la métropole concernant les mesures de précaution à prendre et les plans d'urgence pas ou peu appliqués.

Depuis la catastrophe, les pouvoirs publics sont pointés du doigt pour leur manque de transparence présumé et une volonté assumée de vouloir rassurer les habitants plutôt que de soulever des motifs d'inquiétude. L'absence de coordination et d'outils d'information adéquats sur le territoire soulèvent également de nombreuses questions sur un territoire qui compte 14 établissements SEVESO seuil haut et 10 seuil bas, et pour une usine dans laquelle un incident grave avait déjà eu lieu en 2013.

De graves dysfonctionnements dans les mesures de précautions prises par les établissements recevant du public sont à signaler. Les réseaux de transports collectif n'ont reçu aucune consigne claire le jeudi 26. Une cinquantaine d'agents se sont plaints de nausées, maux de tête, vomissements et autres symptômes d'irritation. Le SAMU s'est déplacé auprès d'eux dans la soirée.

Lundi 30/09 des syndicats de pompiers et de la police indiquent que de nombreux fonctionnaires souffrent de nausées, maux de têtes, vomissements, diarrhées, gênes respiratoires, depuis leur intervention sans protection sur le site. Sentiment d'"avoir été exposé." Les pompiers n'ont distribué les masques qu'en milieu de matinée alors que les protections existent. Interrogation des syndicats alors que « le matériel existe et que leur port fait partie des protocoles de la police nationale en cas d'incident sur un site SEVESO. Un pompier s'est exprimé par voie de presse parce que les résultats de ses analyses sanguines ordonnées par le SDIS [ne peuvent pas lui être communiquées](#) mais être renvoyées "sous pli confidentiel au SDIS de Seine Maritime".

Plusieurs ministres se sont déplacés pour des visites rapides, tous se voulant rassurants même si Agnès Buzin a indiqué qu'on "ne pouvait (peut) pas dire qu'il n'y avait (a) pas de danger". Face aux critiques, le Premier ministre, Edouard Philippe, a dû s'engager, dimanche 29 septembre, à une "transparence totale" de la part du gouvernement. "Nous avons souhaité faire en sorte que tout ce qui est su, que toutes les analyses qui sont réalisées soient rendues publiques", a fait valoir le chef du gouvernement. Il a réitéré ses propos lundi 30 lors d'une allocution sur le site de Lubrizol. Pour l'instant, les résultats des analyses sont très partiels et peu de discours sont entendus sur le caractère bio-accumulable des substances.

Les [résultats](#) d'analyses détaillées, avec le nom des produits recherchés et les lieux de prélèvement, sont disponibles sur le site de la préfecture. Mais si le préfet a décrit "l'essentiel de ce qui a brûlé", comme "des hydrocarbures, des huiles et des additifs chimiques pour huiles de moteur", la composition chimique précise des éléments n'a pas été communiquée publiquement, ni par les autorités ni par la direction de l'entreprise.

Des relevés ont cependant indiqué, à différents taux et en différents endroits, la présence des substances suivantes :

- hydrocarbures aromatiques polycycliques (benzène)
- amiante (une toiture en fibrociment de 8 000m<sup>2</sup> est partie en fumée)
- plomb
- dioxynes
- mercaptan
- produits issus de la combustion d'hydrocarbures et des contenants divers situés dans l'entrepôt

→ **Mardi 1er octobre la préfecture a publié [la liste des produits présents dans l'entrepôt](#)**. Les documents techniques, précis, mais peu compréhensibles pour les non-initiés sont en cours d'étude par les associations, les médias et des citoyens compétents.

Jeu­di ma­tin, après avoir pris de premières mesures de précaution (fermeture d'écoles, consignes aux habitants de rester chez eux), le préfet de Normandie et de Seine-Maritime, Pierre-André Durand, a communiqué sur l'absence de "toxicité aiguë sur les principales molécules", suivi par le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, pour qui il n'y avait "pas d'élément qui permette de penser qu'il y a un risque lié aux fumées".

Une communication fortement nuancée quelques heures plus tard par le colonel des sapeurs-pompiers, Jean-Yves Lagalle, même s'il assurait que la situation était "sous contrôle". « Ce n'est pas de la toxicité aiguë, néanmoins ces fumées sont des fumées toxiques, comme toute pollution. Il ne faut pas dire aux gens qu'il n'y a pas de risque ».

Un collectif de citoyen.ne.s relaie le sentiment et la parole entendue un peu partout dans [une tribune publiée mercredi 2 dans Libération](#).

Le professeur André Pincot, toxico-chimiste ex directeur de l'unité prévention en risques chimiques du CNRS a déclaré dans le Paris Normandie du 30/09 : « Les analyses livrées par la préfecture sont hors de propos. Ce qui est recherché par exemple, ce sont des produits classiques comme le dioxyde d'azote qu'émettent les moteurs diesel. Donc vous ne risquez pas de trouver des taux dans l'air différent de la normale. Il faudrait savoir exactement ce qui a brûlé au sein de l'entreprise. Le directeur du site Lubrizol doit forcément savoir ce qui se trouve dans les stocks. À partir de ce moment, vous savez quoi chercher. J'imagine – ce n'est qu'une hypothèse qui demande à être confirmée, car nous n'en avons pas la preuve – qu'il puisse y avoir la présence d'organophosphorés [agents neurotoxiques NDLR]. Ceux-ci se retrouvent dans les lubrifiants à haute performance.»

Le 30/09 Atmo Normandie, qui mesure chaque jour sur le territoire la qualité de l'air a publié [un communiqué](#) indiquant les différents dispositifs de mesures et de suivi mis en place suite à l'incident. De nombreux résultats d'analyses sont encore attendus mais les polluants mesurés habituellement ne présentent pas d'anomalie. Les odeurs incommodantes étant encore ressenties à de nombreux endroits ce mardi 1er octobre Atmo déploie également des dispositifs d'étude particuliers et un outil participatif de géolocalisation. (ODO)

La préfecture de la Somme a publié mardi 1er des résultats d'analyse indiquant que des traces de suies avaient été détectées dans 39 communes de son territoire et préconisant des mesures de précaution.

Le nuage de fumée noire a été vu en Belgique et jusqu'aux Pays Bas mercredi 2 octobre.

Le site [actu-environnement](#) a rappelé lundi 30/09 que la préfecture avait autorisé à deux reprises en 2019 l'augmentation de la capacité de stockage des entrepôts de Lubrizol sans enquête environnementale, disposition rendue possible par la loi Essoc d'août 2018.

L'entreprise Lubrizol se défausse de toute responsabilité en affirmant que l'incendie est venu de l'extérieur de l'usine. Ses dirigeant.e.s ont porté plainte contre X mardi 1er octobre. Des enquêtes sont en cours pour déterminer les responsabilités et engager ensuite les processus d'indemnisation.

La ministre de la Transition écologique Elisabeth Borne a affirmé sur RTL, lundi 30 septembre 2019, que l'usine Lubrizol à Rouen resterait fermée tant que les causes de l'incendie ne seront pas connues, rapporte l'AFP. Un arrêté préfectoral a été pris en ce sens.

Lundi 30 en conseil métropolitain des maires alertaient le préfet sur des retombées de "poussière jaune" et autres résidus sur leur territoire. En cause, l'usine Boréalys, autre site SEVESO seuil haut situé sur la commune de Grand Quevilly. [L'usine chimique a été mise à l'arrêt](#) mardi 1er au matin suite à une perte d'alimentation électrique.

## **Ecoles**

Les écoles et autres établissements ont annoncé leur fermeture tardivement et sans aucune coordination sur l'ensemble du territoire le jeudi 26. Des agents communaux, départementaux, régionaux ont été envoyés nettoyer, le plus souvent sans équipements de protection individuels, les locaux des équipements scolaires pendant le week-end. Le rectorat a annoncé lors d'une conférence de presse dimanche 29 la réouverture de tous les établissements le lendemain. Au milieu de l'après midi, des cas de malaises et de vomissements étaient recensés chez les professeurs et les enfants. De nombreux enseignants ont fait valoir leur droit de retrait et des collèges et écoles ont fermé au cours de la journée.

## **Agriculture**

20% des terres agricoles du département de Seine Maritime sont concernés par des mesures de restriction. 112 communes sont visées par une interdiction de ventes de produits agricoles. La solidarité s'organise dans la profession qui exprime des demandes claires, notamment de ne pas avoir à détruire eux même leur production (lait et légumes par exemple) et une indemnisation. Des agriculteurs ont d'ores et déjà perdu leur labellisation bio. Le ministre de l'agriculture était présent lundi 30/09 et a indiqué que "les agriculteurs qui ne peuvent pas vendre leurs productions seront indemnisés grâce au Fonds de mutualisation du risque sanitaire et environnemental." Les premiers paiements pourraient intervenir sous une dizaine de jours. Sur BFMTV mardi 1er il a indiqué vouloir appliquer le principe du "pollueur-payeur". [Article du monde sur la situation.](#)

## **Eau Potable**

Les captages d'eau sont surveillés par la métropole. Aucune pollution n'est constatée pour l'instant. Les réseaux d'eau pluviale et domestique sont cependant indifférenciés à Rouen ce qui peut entraîner une contamination par les eaux de lavage et les pluies ayant charrié les suies et diverses retombées.

## **Emplois / économie**

Environ 500 personnes travaillent directement sur le site de Lubrizol, 1200 emplois sont liés à l'activité de cette usine avec la sous-traitance. Les responsables de la CGT s'organisent pour réagir à l'incident et au non-fonctionnement de l'usine actuel et pour les temps qui viennent. La délégation reçue par un fonctionnaire d'Etat mardi 1er au soir suite à la demande des manifestants devant la préfecture comptait des membres de la CGT qui se sont longuement entendus avec lui sur la nécessaire prise en compte des salarié.e.s dans l'incident et ses suites. Ils ont demandé que Lubrizol rouen soit associé au CE prévu la semaine prochaine au sein de Lubrizol Le Havre.

La préfecture a activé mardi 1er octobre le [dispositif d'activité partielle](#) pour les entreprises impactées par le sinistre.

## **Intervention du préfet et des membres de la cellule de crise de l'Etat au CM lundi 30/09**

Suite à la demande publique des élu.e.s écologistes de la ville de Rouen le préfet a été convoqué au conseil métropolitain du lundi 30 septembre pour s'expliquer devant les élu.e.s communautaires. Un rassemblement avait lieu devant le bâtiment du conseil que le préfet a souhaité fermé au public pour des raisons de "sécurité". Des membres de la cellule de crise de l'Etat étaient aussi présents telles que Mme la Rectrice de l'académie de Rouen, Mme la présidente de l'ARS, et autres responsables institutionnels. Tous ont tenu un discours assez uniforme, "rassurant" en répétant que toutes les mesures d'urgence et de précaution avaient été appliqués parfaitement. Les interventions de différents élus comme Cyrille Moreau (EELV - intervention complète en fin de note), Hubert Wulfranc (PCF) ou David Lamiray ne

sont pas allées dans ce sens. Ce dernier a notamment indiqué que ni en tant que maire, ni dans sa fonction de directeur d'un EPHAD il n'avait reçu de consignes ni d'information jeudi 26 septembre. Elu.e.s et manifestants gardent un souvenir amer de cette intervention et du sentiment de mépris et déconnexion totale de la délégation de l'Etat.

Le préfet a consenti à ce qu'un "groupe de travail" réunissant les élu.e.s et les représentants et services de l'Etat soit mis en place rapidement pour discuter notamment des outils d'information en cas d'urgence. Il a également été indiqué les mesures prises pour limiter la pollution de la Seine ainsi que le suivi particulier autour de la question de l'agriculture.

[La vidéo complète est consultable ici](#)

Articles relatant le déroulé de cet échange :

<https://www.ouest-france.fr/normandie/rouen-76000/incendie-de-rouen-le-prefet-de-normandie-s-explique-devant-les-elus-6543824>

<https://www.paris-normandie.fr/actualites/societe/lubrizol--devant-le-prefet-les-elus-de-la-metropole-rouen-normandie-critiquent-la-gestion-de-crise-MG15648675>

### **Réactions politiques et associatives**

Réactions politiques au 20 septembre :

<https://www.paris-normandie.fr/actualites/politique/incendie-chez-lubrizol--les-politiques-reclament-verite-et-transparence-GB15637405>

Depuis Delphine Batho, François Ruffin, Yannick Jadot, Jean Luc Mélenchon et de nombreuses autres personnalités politiques nationales se sont exprimées dans différents médias.

L'avocat François Lafforgue, qui représente notamment l'association Générations futures a insisté sur cette exigence de transparence. "On va demander à toutes les autorités publiques concernées de nous adresser les documents qui nous permettront d'être éclairés sur la situation exacte (...) afin de ne pas se laisser entrainer par les simples allégations des autorités publiques ».

L'association Robin des Bois envisage de porter plainte.

Concernant l'incendie à Rouen, plusieurs députés de gauche comme le patron du PS, Olivier Faure, ou Jean Luc Mélenchon, ont réclamé une commission d'enquête parlementaire pour obtenir "toute la vérité sur Lubrizol".

Corinne Lepage a saisi la justice mardi 1er octobre pour "obtenir des informations".

Les réactions politiques et associatives se multiplient.

### **Réactions et déclarations d'EELV :**

Les élu.e.s écologistes rouennais.e.s ont demandé dès les premières heures le port d'équipements de protection par les agents de la ville et des mesures spécifiques liées aux

RH. Ce travail est toujours en cours. Un courrier a été envoyé mardi 1er à Yvon Robert maire de la ville demandant :

- Un arrêté de mise en protection des personnes les plus fragiles par la fermeture des crèches et des écoles dans l'attente de l'ensemble des résultats d'analyses et la certitude de la non toxicité de l'environnement sur la commune
- Un arrêté de fermeture du site de la dmp se trouvant dans le périmètre de sécurité tel que mis en place lors de l'accident
- Le montage d'un groupe post- accident interne ville sur le même modèle que la cellule « crise » de la fin de semaine dernière
- Un suivi sanitaire des agents
- Un partage d'information et une réunion avec les groupes politiques et les organisations syndicales
- La tenue d'un débat préalable à l'ouverture du conseil municipal

Le groupe EELV de la métropole a convoqué par courrier public au président de la métropole le préfet à venir s'expliquer devant le conseil du 30/09. L'intervention de Cyrille Moreau Vice Président de la métropole en charge de l'environnement (EELV) incluant les demandes du groupe sont trouvables à la fin de ce document. (suivi sanitaire, environnement, responsabilité de lubrizol et fermeture du site, transparence).

Yannick Jadot a déclaré ce mardi 1er que "Le gouvernement délibérément ne dit pas la vérité sur des produits extrêmement dangereux qui ont pu partir en fumée. Les salariés, les riverains doivent être suivis dans le temps sur de potentielles maladies". Il était présent à Rouen mardi 1er et dans la manifestation unitaire qui a eu lieu à 18h. Il avait dans la journée joint sa voix aux écologistes rouennais et aux autres politiques et citoyens locaux qui demandaient depuis jeudi la liste des produits stockés dans l'entrepôt. Il s'est exprimé dans différents médias demandant notamment un "suivi médical des populations sur le long terme" et déclarant que "[L'Etat pourrait avoir agi avec négligence.](#)"

Pour Cyrille Moreau "[La doctrine de l'État national qui consiste à minorer le risque de peur de provoquer la panique ne fonctionne plus](#)"

Pour David Cormand "Lubrizon est le + important accident industriel en France depuis AZF . La gestion du drame que vit notre métropole de Rouen est scandaleuse et humiliante. Nous voulons des informations précises et régulières. Le « Circulez il n'y a rien à voir » des autorités est inacceptable."

Différents articles de presse

- David Cormand [gestion très approximative](#) de l'incident
- [JM Beregovoy](#), [Françoise Lesconnec](#) (EELV, co présidents de Décidons Rouen groupe des élu.e.s citoyen écologistes ville de Rouen)

### **Mobilisation et suite de l'action**

Un **point de vigilance tout particulier** doit être porté localement et nationalement sur la question de la fermeture de l'usine et la nécessaire transition industrielle du territoire. La mobilisation de mardi 1er a réuni pour une des premières fois syndicats et écologistes sans

clivage et avec une nette évolution des positions syndicale sur la question de l'industrie polluante et des transformation de l'emploi et de la formation. La CGT déclare cependant que les industries polluantes doivent rester en France car les normes environnementales et sociales y sont plus fortes que dans d'autres pays (ce qui correspond aux [déclarations de David Cormand](#) plus tôt dans la semaine) mais la convergence semble possible sur la fermeture de Lubrizol ou son déplacement. La délégation reçue en préfecture suite à la demande de cette manifestation comprenait des membres de la CGT, de Sud, de la confédération paysanne et de France Nature Environnement, entre autres.

Les élu.e.s écologistes ont été les premiers à alerter sur le manque d'information et une forte colère monte au sein de la population. Elle s'exprime principalement sur les réseaux sociaux mais une mobilisation collective importante a lieu cette semaine :

- Une page facebook "[Collectif Lubrizol](#)" regroupe actuellement 17 400 membres
- De nombreux dépôts de plainte individuels ont été recueillis depuis vendredi 27. Le barreau de Rouen va organiser une permanence d'information. La CGT se réunit également mercredi 2 pour initier une action en justice.
- Lundi 30/09 à 18h : rassemblement initié par les jeunes écologistes rouen + citoyens devant le bâtiment du conseil métropolitain. Environ 500 personnes, beaucoup de journalistes. Jean Michel Beregovoy est sorti du conseil pour aller leur parler car le bâtiment leur était fermé. Des rassemblements avaient également lieu dans d'autre villes normandes et à Amiens.
- Mardi 1er à 18h : rassemblement appelé initialement par syndicats (CGT, Sud, FSU) et assos (Alternatiba et ANVCOP21 Rouen, Youth For Climate, ATTAC, FNE, Greenpeace, Stop EPR, ...) puis rejoint par de nombreuses orga et par EELV. Yannick Jadot était présent. Un rassemblement a également lieu à Lille.
- [Mercredi 2 à 18h](#) : réunion de travail sur la constitution d'un collectif pour attaque collective en justice sur les questions environnementales (urgentes : nécessité de recourir rapidement à la loi sur la responsabilité environnementale article L161-1 et suivants qui permettront notamment de dédommager les dégâts sur les milieux naturels et d'engager leur restauration à la charge de l'industrie)  
L'avocat Sébastien Mabile, l'avocat qui porte la procédure en cours contre Total pour inaction climatique, sera présent pour porter cette nouvelle procédure. ([son article concernant l'affaire Lubrizol](#)) Un collectif va être constitué par EELV Rouen. AU même moment, la CGT se réunit pour une action du même type. Des membres d'EELV s'y rendront pour travailler dans la convergence.
- EELV Rouen travaille sur une pétition demandant la fermeture définitive du site mais des discussions avec les syndicats doivent être menées en amont pour faire les choses dans le respect et l'intelligence collective. La CGT et Sud notamment sont ouverts à des discussions sur une fermeture du site.
- Le rassemblement des coquelicots du vendredi 4 octobre sera convergent, sous le titre "La colère gronde"

**Intervention de Cyrille Moreau, Vice président de la métropole en charge de l'environnement (EELV), lors du CMétro du lundi 30/09/19**

Monsieur le Préfet,

Notre territoire vient de nouveau d'être frappé par une catastrophe industrielle sur le site de l'usine Lubrizol.

Il est inacceptable qu'après l'accident de 2013 l'industriel n'ait pas été en mesure d'assurer la sécurité définitive du site. Nous nous interrogeons également sur les modalités des contrôles effectués par l'État. Pouvez-vous Monsieur le Préfet nous garantir que les services de la DREAL disposent de tous les moyens nécessaires pour assurer leur travail dans de bonnes conditions ? Pouvez-vous, en cette période d'arbitrage budgétaire, nous éclairer sur les orientations du gouvernement en matière de renforcement des effectifs d'inspecteurs au sein de la DREAL ? Il est également incompréhensible qu'après l'accident de 2013 les dispositifs d'information et d'intervention aient connu autant de dysfonctionnements. Comment les autorités ont-elles pu attendre plus de 5 heures pour déclencher les premières sirènes d'alarme, laissant ainsi des milliers d'habitants de la Métropole aller au travail et amener leurs enfants à l'école, en s'exposant aux pollutions issues du sinistre ?

Nous nous interrogeons également sur l'absence de consignes claires données aux services recevant du public, à commencer par les réseaux de transport collectif. Les hésitations concernant la circulation des bus ont laissé nos concitoyens en plein désarroi et en difficulté dans journée de jeudi. Cela n'aurait pas dû arriver.

Comment est-il possible que des communes dans le même secteur aient reçu des consignes différentes concernant l'ouverture des classes ? Ainsi, alors que les communes de Dévilles-les-Rouen et de Maromme ne recevaient aucune consigne, celles de Canteleu et de Mont-Saint-Aignan, situées sur la carte de part et d'autre, recevaient l'instruction de fermer leurs établissements. C'est incompréhensible, le principe de précaution aurait dû prévaloir dans ce domaine.

Comment le ministre de l'éducation a-t-il pu déclarer que lundi matin toutes les écoles seraient ouvertes, alors que sa collègue de la santé indiquait que l'on ne connaissait pas encore la nature exacte des suies, information nécessaire pour déterminer la marche à suivre adéquate pour décontaminer les sites en toute sécurité pour les agents ?

Conséquence logique face aux inquiétudes des populations, de nombreux agents de l'éducation nationale ont fait jouer leur droit de retrait ce jour.

Comment se fait-il qu'autant de nos concitoyens se soient retrouvés désemparés quant à savoir s'ils devaient aller travailler, retourner chez eux, ou sur les modalités pour se confiner à leur domicile ? Comment se fait-il que ces derniers jours on ait pu observer dans l'espace public des étals d'épiciers ou de commerçants sur les marchés, exposant leurs marchandises aux pluies qui s'accompagnent systématiquement d'odeurs d'hydrocarbure ?

Arrêtons-nous un instant sur l'impact de cette catastrophe sur les agriculteurs. La solidarité des agriculteurs s'organise heureusement, mais quelles dispositions prenez-vous pour évaluer les impacts des dépôts de suie et autres agents polluants sur les exploitations agricoles, notamment des 112 communes interdites d'exportation ? Quelles mesures

d'information auprès des producteurs et consommateurs sont prévues ? Quelle indemnisation pour les éleveurs et maraîchers obligés à détruire leur production ?

En matière de sécurité des personnes, comment se fait-il qu'on ait laissé les pompiers, dont nous saluons ici le courage, l'efficacité et la transparence, intervenir sur un bâtiment dont le toit était en fibrociment, c'est à dire composé d'amiante, sans les informer pour leur permettre de se protéger en conséquence ? La question vaut aussi pour les agents de la Métropole intervenus pour réaliser le pompage sur le bassin de rétention.

A ce sujet, comment se fait-il que l'État ait tu la présence de cette amiante, révélée par notre intermédiaire grâce au courage d'un lanceur d'alerte ? Nous notons que les déclarations initiales indiquant l'absence de risque sont fragilisées par le site de la Préfecture indiquant que les résultats ne seront connus que demain.

Cela nous amène à vous interroger sur la doctrine française en matière de gestion de risques qui consiste à minimiser les risques, à retarder les informations et les mesures visibles, de peur de provoquer la panique au sein de la population. Pensez-vous qu'à l'heure des réseaux sociaux cette doctrine soit toujours opérationnelle ? Concernant notre groupe, nous en doutons au vu du traumatisme que nous constatons au sein de la population et du niveau de défiance liée à la faiblesse des informations transmises.

Concernant les annonces sur les risques, les autorités ont indiqué qu'il n'y avait pas de toxicité aiguë. Encore heureux compte tenu de la dangerosité de ce niveau, mais cela laisse une grande latitude en termes de niveaux de risques, et un large panel d'interprétations possibles. Les premières résultats sur lesquels vous vous êtes appuyé mesurent les polluants classiques en cas d'incendie mais ne disent rien sur les risques de long termes auxquels seraient exposées les populations, notamment en matière de cancer, ni sur l'impact sur l'environnement, comme l'a souligné à juste titre Annie Mony de l'INSERM laboratoire national à l'expertise reconnue.

A ce sujet, Monsieur le Préfet, nous demandons la mise en place d'un registre sanitaire, registre qui nous le rappelons n'a pas été mis en œuvre en 2013 et qui est indispensable pour assurer un suivi des populations sur les impacts sur leur santé dans la durée. Dès demain, pas la semaine prochaine.

Monsieur le Préfet, vous avez annoncé prendre un arrêté de fermeture du site, nous en prenons acte. Nous vous demandons quelles sont les garanties que vous êtes en mesure de nous donner pour que le site ne ré-ouvre pas et que plus jamais une industrie à risque ne s'installe en cœur de Métropole.

Nous pensons bien évidemment aux salariés de l'entreprise Lubrizol surtout, en nous demandant ce qu'il se serait passé si la catastrophe était survenue en pleine journée, et nous seront vigilants à ce que le groupe industriel prenne ses responsabilités pour leur assurer un avenir professionnel. Cependant nous pensons aussi à l'emploi sur notre territoire : toute la stratégie de diversification économique engagée par notre territoire vers le

tourisme et le tertiaire pour compléter les filières industrielles et logistiques n'a aucun avenir si nous maintenons un site industriel à risque à cet emplacement. Nous parlons non pas de 500 emplois potentiels, ni même de 5 000, mais de 50 000 emplois !

Toutefois, pour revenir à l'essentiel, la sécurité de nos concitoyens, nous sommes très inquiets au vu des déclarations du PDG de Lubrizol dans le Paris Normandie qui envisage de ré-ouvrir le site, mais surtout donne le sentiment de vouloir dédouaner son entreprise lorsqu'il déclare que « le feu est venu d'ailleurs » et qu'il n'écartait rien en matière d'actes malveillants. Ces deux déclarations sont à même de protéger l'entreprise de la qualification de « manquement majeur » nécessaire pour empêcher la réouverture du site.

A ce titre Monsieur le Préfet, nous devons assurer les droits de nos concitoyens dans d'éventuelles poursuites judiciaires des responsables de la catastrophe. Avez-vous prévu de prendre un arrêté de catastrophe Technologique ? Au delà prévoyez vous de recourir à la Loi sur la responsabilité environnementale, articles L161-1 et suivants qui permettront notamment de dédommager les dégâts sur les milieux naturels et d'engager leur restauration à la charge de l'industriel ?

Quelle que soit l'origine de la catastrophe, nous devons prendre en compte deux autres risques potentiels qui pour notre groupe nous amène définitivement à demander à ce que le site reste fermé. Récemment, nous avons vu que le développement des drones pouvait mettre en danger des sites industriels. Et au-delà, avec le dérèglement climatique et la montée beaucoup plus rapide que prévue du niveau des eaux, la question de l'aléa d'inondation se pose avec d'autant plus de force, surtout au vu des produits chimiques stockés sur le site.

Aussi, monsieur le Préfet, l'État doit prendre ses responsabilités, le site ne doit pas ré-ouvrir.

### **Liens hypertexte à retenir :**

Article de l'avocat Sébastien Mabile portant notamment sur la loi de responsabilité environnementale et l'article :  
<https://blogs.mediapart.fr/smabile/blog/011019/le-principe-pollueur-payeur-confronte-l-affaire-lubrizol>

Article du monde sur l'agriculture :  
[https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/10/01/apres-lubrizol-20-des-terres-agricoles-de-seine-maritime-visees-par-des-restrictions\\_6013753\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/10/01/apres-lubrizol-20-des-terres-agricoles-de-seine-maritime-visees-par-des-restrictions_6013753_4355770.html)

Témoignage du pompier dont les résultats d'analyse sont innaccessibles :  
[https://www.liberation.fr/france/2019/10/01/rouen-on-me-dit-que-mes-resultats-d-analyses-me-sont-inaccessibles\\_1754843?fbclid=IwAR2rOEhbiZW9IQzyH0Gm-VHv3jLsKoCHc2ib\\_TFO3AWtxz\\_P3QH0DHwIB0g](https://www.liberation.fr/france/2019/10/01/rouen-on-me-dit-que-mes-resultats-d-analyses-me-sont-inaccessibles_1754843?fbclid=IwAR2rOEhbiZW9IQzyH0Gm-VHv3jLsKoCHc2ib_TFO3AWtxz_P3QH0DHwIB0g)

Tribune C'est normal ?  
[https://www.liberation.fr/debats/2019/09/30/a-rouen-une-colere-noire\\_1754516](https://www.liberation.fr/debats/2019/09/30/a-rouen-une-colere-noire_1754516)

Article actu environnement sur les arrêtés de 2019 :  
<https://www.actu-environnement.com/ae/news/lubrizol-rouen-stockage-produits-dangereux-autorisation-prefet-evaluation-environnementale-etude-dangers-34125.php4>

Liste des produits de l'entrepôt diffusée par la préfecture :  
<http://www.seine-maritime.gouv.fr/Actualites/Mise-a-jour-Incendie-au-sein-de-l-entreprise-Lubrizol>

L'usine SEVESO Boréalys mise à l'arrêt mardi 1er :  
<https://www.paris-normandie.fr/actualites/societe/perte-d-alimentation-electrique-liee-a-un-incendie-pres-de-rouen-l-usine-borealis-classee-seveso-est-a-l-arret-AG15649229>